

La vidéo de cette conférence est disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération française du DROIT HUMAIN via ce lien https://urlz.fr/myme

Mesdames, Messieurs Chers amis, Chers Frères et Sœurs,

Merci d'être venus si nombreux pour entendre parler du DROIT HUMAIN, une des grandes obédiences maçonniques françaises. Je vais vous parler aujourd'hui géographie, diversités, symbolisme, histoire, et plus.... Dans le contexte actuel, nous avons besoin, plus que jamais, d'espérance, d'optimisme et d'utopie.

Aujourd'hui, hier, demain, à chaque heure du jour ou de la nuit, quelque part dans le monde, de Montréal à Yaoundé, de Reykjavik à Belgrade, de Sidney à Durban, de Tahiti à Paris, j'ai le plaisir de savoir qu'il y a des Frères et des Sœurs de l'Ordre Maçonnique Mixte International LE DROIT HUMAIN, c'est le titre complet, des Frères et des Sœurs donc qui se réunissent dans la discrétion de leurs temples maçonniques. Les membres du DROIT HUMAIN, à travers le monde, se sentent ainsi liés en permanence, quotidiennement, à une fraternité



universelle. En soirée, en journée, en semaine ou le week-end, mes Frères et Sœurs se réunissent dans des temples cossus ou plus modestes, parfois faits de bric et de broc, qu'ils ont aménagés avec cœur, de manière pérenne ou plus provisoire ; dans un hôtel bourgeois de centre-ville à la façade maçonnique assumée ; dans la maison très discrète d'une zone industrielle et que personne n'a remarquée ; dans une ancienne salle de



cinéma ou un vieux dancing reconverti en temple ; dans une grange ou le jardin de l'un de leurs membres pour une cérémonie extérieure ; dans une grotte -c'est déjà arrivé- ; ou encore dans une salle culturelle louée pour l'occasion. Ils y viennent, tels des ouvriers avec une caisse à outils, outils symboliques, pour construire au fil de leur parcours initiatique ce que nous appelons leur « temple intérieur », un édifice personnel très intime, aux fondations solides et au contenu qui se charge de sens au fur et à mesure des réunions. Cette démarche doit leur permettre, dès que leurs cérémonies sont terminées, de mieux travailler dans la société au progrès de l'humanité. Et c'est pour cela qu'ils sont rentrés en francmaçonnerie, pour y effectuer un mélange de travail sur soi et de travail au progrès de la société.

Frères et Sœurs de notre Fédération partagent ainsi dans votre ville 2 fois par mois cette fraternité universelle du DROIT HUMAIN des cinq continents. C'est la même chaîne d'union, avec un clin d'œil complice et poétique pour les Frères et Sœurs disséminés dans cette assemblée, et pour vous mes amis, un exemple de nos formules traditionnelles et mystérieuses à vos oreilles, c'est la même chaîne d'union donc qui les unit en dehors de l'espace et du temps. Ils savent très bien que le monde des apparences tient leurs corps prisonniers dans leur temple où leurs bras s'enlacent rituellement, mais ils savent surtout que leurs esprits sont libres, au-delà des murs, au-delà des frontières et au-delà des mers...La franc-maçonnerie en général et celle du DROIT HUMAIN en particulier est une véritable école de la liberté!



LE DROIT HUMAIN est la première, sinon la seule, organisation maçonnique mixte au monde, première créée dans l'histoire et première par le nombre de ses adhérents. LE DROIT HUMAIN réunit fin 2022 plus de 30 000 membres dans plus de 60 pays. J'ai la charge et l'honneur de présider depuis août 2021 la branche française de cet Ordre initiatique, la Fédération du pays

où tout est parti à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. J'y reviendrai plus tard... J'ai ainsi l'immense plaisir de venir à votre rencontre ce jour pour vous donner quelques clés afin de mieux cerner ce qu'est notre organisation initiatique unique dans le paysage national et mondial... bien sûr, tous les soi-disant secrets de la franc-maçonnerie sont disponibles déjà depuis longtemps en librairie et sur l'internet, mais comme l'époque est de nouveau propice aux « fake news », à l'infox, et autres âneries sur la franc-maçonnerie circulant sur Facebook, YouTube, Twitter et TikTok, il est de mon devoir de vous éclairer, en toute transparence et vérité, sur la réalité de notre vécu maçonnique.

Parlons alors de la franc-maçonnerie du DROIT HUMAIN au 21e siècle...Tout d'abord, qui sont ces membres du DROIT HUMAIN ?

Dans les deux hémisphères, les membres du DROIT HUMAIN veulent réunir, dans leur communauté initiatique, une diversité humaine qu'il est difficile et très rare de pouvoir faire travailler ensemble, dans d'autres circonstances et d'autres lieux qu'en franc-maçonnerie. Nos loges sont alors des communautés de jeunes adultes ou déjà retraités, de personnes de toute couleur de peaux



et de cheveux. Nos membres, 16 000 en France, le double dans le monde, sont commerçants, chercheurs, croque-morts ou sages-femmes, artisans, artistes, enseignants, soignants, clowns ou notaires, consultants, poètes... ou chômeurs ; ils peuvent être Bac-4 ou Bac+8 ; ils sont dans le confort matériel, ou dans les difficultés du présent et ... dans l'interrogation des lendemains.



Dans la vie réelle, ils divergent dans leurs options politiques, en loge, ils les taisent. Ils ne se répandent pas non plus, en loge, sur leurs éventuelles convictions religieuses — c'est leur affaire intime. Dans le temple, en loge, voisins de chaise en toute égalité, ils peuvent être célèbres ou illustres inconnus et se tutoient dès la première minute. Ils composent leur chemin de vie avec leur santé éclatante ou leurs handicaps divers.

Ce sont des hommes, des femmes, mais aussi parfois des personnes intersexes ou qui se vivent comme non binaires ; ils sont chauves, permanentés ou ont des cheveux rouges et des piercings ; ils peuvent être tatoués ou cravatés, ou les deux à la fois ! Ils ont pour passion personnelle la philatélie, les orchidées, les chats sacrés de Birmanie, Mozart, l'art guatémaltèque, les voitures anciennes ou... leurs petits-enfants ! Ils viennent en

loge dans leurs beaux habits du dimanche ou en jean basket. Durant les agapes, nos repas qui suivent les travaux, ils partagent un moment de pure convivialité à la même table, qu'ils soient omnivores ou végans militants... à vrai dire, pour participer aux travaux de leurs loges, peu importe leurs caractéristiques personnelles et sociales, peu importe la manière dont ils se qualifient dans la société. Ou plus exactement, bienvenue à toutes leurs caractéristiques sociales ou autres! C'est une chance, notre maçonnerie permet de les réunir.







Ces différences sont source de diversité des approches pour mieux tenir compte de la complexité des conditions humaines... et d'y réfléchir. Cette diversité de nos membres est la source d'un véritable travail en mixités, mixités avec un « s », celle des genres évidemment, mais aussi celle des cultures, des générations, des options spirituelles, des styles de vie, des positions dans la société, des croyances, des engagements professionnels et associatifs. Connaissez-vous d'autres lieux qui réunissent sur la durée

autant de gens venus d'horizons différents autour d'une démarche commune ? À part la franc-maçonnerie du DROIT HUMAIN, moi je n'en connais aucun ...

Les membres du DROIT HUMAIN ne se définissent pas et ne réfléchissent pas en loge uniquement par leurs qualités sociales – en loge, ils ne sont que des Frères et des Sœurs fraternellement unis en pleine égalité. Ils font de leur mieux pour laisser en dehors du temple et des travaux maçonniques tous leurs conditionnements sociaux, leurs formatages intellectuels, leurs tics de langages personnels, leurs idées toutes faites propres à leur milieu et leur éducation...pour ne plus laisser raisonner et parler que leur cœur et leur tête, ici et maintenant.

La tâche est ardue pour s'affranchir de nos conditionnements divers, mais le rituel maçonnique permet justement cela... il vise précisément cela. Grâce à nos rituels initiatiques, étape après étape, nos membres apprennent ainsi à gagner de plus en plus de liberté de pensée, et dans le plus grand respect de la liberté absolue de conscience de chacun. Cette liberté de pensée et le respect de la pensée d'autrui sont d'autant plus impératifs que le DROIT HUMAIN ne professe aucun dogme, et il refuse tout dogmatisme, c'est-à-dire toute idée présentée comme vérité absolue, définitive et non discutable.





Sous toutes les latitudes, l'idéal, l'aspiration, et l'utopie des francs-maçons du DROIT HUMAIN est la même : je cite « En proclamant LE DROIT HUMAIN, l'Ordre veut que tous les êtres humains viennent, sur toute la terre, à bénéficier, d'une façon égale, de la justice sociale dans une humanité organisée en sociétés libres et fraternelles ». C'est précisément l'article 1 de notre Constitution internationale, le livret qui se trouve sur tous les autels de nos loges, l'autel sur lequel nous prêtons tous nos serments.

Les francs-maçons du DROIT HUMAIN, je cite: « fraternellement unis dans leur diversité, travaillent à concrétiser les principes de liberté, d'égalité, et de fraternité, et à réaliser pour tous les êtres humains, le maximum de développement moral, intellectuel et spirituel, condition première du bonheur qu'il est possible à chaque individu d'atteindre dans une humanité fraternellement organisée » (Art 2 et 3).

Et je cite la suite de l'article 3 : « Dans ses actions, l'Ordre vise à assurer l'harmonie entre les êtres humains et la nature dans son ensemble, essentielle pour notre vie et celle de nos descendants ». Fin de citation. À ma connaissance, le DROIT HUMAIN est la première, sinon la seule, de grandes obédiences à pleinement et aussi clairement intégrer dans ses textes officiels une exigence environnementale qui oriente ainsi le travail de ses membres. Voilà donc le but de la franc-maçonnerie au DROIT HUMAIN et il n'y en a pas d'autres ! Reconnaissons qu'il est ambitieux, voire vertigineux...



Sommes-nous alors de doux rêveurs, des utopistes ? Oui, et alors ?! Des utopies progressistes ont fait avancer le monde. Je cite Victor Hugo dans « Les Misérables » : l'Utopie est la vérité de demain !

Vous connaissez maintenant en toute transparence la nôtre... Comme toutes les associations de loi 1901 de ce pays, nos statuts, notre Constitution, sont déclarés et accessibles à la préfecture de police. Rien à cacher...

Ainsi, notre franc-maçonnerie du DROIT HUMAIN a un caractère politique au sens le plus noble du terme, ou plus exactement, un caractère métapolitique qui se situe au-delà des affaires publiques car nous portons une vision du monde, un projet de société que nous souhaitons voir advenir, celui de « la justice sociale dans une humanité organisée en sociétés libres et fraternelles », le tout en harmonie avec la nature.



Pour atteindre ce but et donner corps à cette utopie dans le réel, il nous faut une méthode rigoureuse. Et c'est là qu'intervient la dimension initiatique et symbolique de notre organisation. Comme la tâche est immense, il nous faut commencer avec modestie, petit caillou après petit caillou, pierre après pierre... Nous avons la conviction qu'il est impossible d'améliorer l'humanité si nous ne commençons pas tout d'abord à nous améliorer nous-mêmes, individuellement. Par l'exemplarité que nous visons dans nos idéaux et nos comportements, nous

espérons inspirer notre entourage familial, amical, professionnel, associatif... voire nos responsables publics. Pour cela, nos prédécesseurs initiés nous ont légué une méthode, un savoir-faire. Ils nous ont précisément légué un rite, qui, depuis sa création au début du 19e siècle, a fait la preuve de son universalisme pour pouvoir être utilisé dans le monde entier et par la grande diversité de nos membres. Ce rite agrège des éléments de nombreuses écoles initiatiques et ésotériques ayant ponctué la longue histoire de l'humanité : les mystères antiques venus d'Orient et de Grèce, l'alchimie, le compagnonnage, la kabbale, la chevalerie, la Rose-Croix. ; et tant d'autres voies encore qui enrichissent et complètent l'idée initiale et centrale de Socrate « Connais-toi toi-même ». Se connaître soi-même, voici une immense tâche à accomplir avant d'avoir la prétention de pouvoir changer le monde ! Ce rite agrège également certains corpus de sagesse universelle venant de traditions religieuses, mais aussi de divers mouvements philosophiques. Tout cela compose notre humanisme qui met l'humain au cœur de notre démarche.

Ces rituels sont certes disponibles depuis longtemps sur le net (« Cherche et tu trouveras » nous dit l'un de nos rituels...), mais leur sens ne peut être compris qu'en les vivant soi-même lors de nos tenues. Dans les livres, les rituels sont bien secs, voire incompréhensibles, mais dans nos temples ils prennent toute leur saveur et tout leur sens. Les tenues auxquelles nous nous engageons d'assister 2 fois par mois sont des réunions quasi « théâtralisées » où chacun joue un rôle, remplit une



fonction originale, se plie à des manières de parler, de se tenir.... C'est précisément cela la nature de notre secret maçonnique : la théâtralisation et la mise en scène de nos rituels accessibles à tous les curieux.



Une tenue réussie relève d'un art complet, un Art Royal disent certains : pour que chaque maçon ait « gagné son salaire » et reparte chez lui « content et satisfait », il faut un bon texte, un bon exposé, une belle planche, une gestuelle appropriée, des mouvements harmonieux, de la musique en support à la profondeur de l'instant, un décorum original, rempli de symboles qui invitent au voyage de l'esprit, des éléments

vestimentaires pour identifier le rôle tenu par chacun, etc. Bien exécutée par le collège des officiers sous la présidence du Vénérable Maître, le président de l'atelier, une tenue peut alors devenir un moment de pure grâce, un espace-temps très particulier d'une grande poésie où l'imaginaire peut se déployer, la pensée s'exprimer librement et la fraternité se vivre intensément.

Tout au long de sa démarche maçonnique qui peut durer toute une vie, en accédant à chaque degré de notre rite qui compte 33 étapes, à chaque nouvelle étape, à chaque nouvelle marche de l'escalier initiatique, le franc-maçon se voit donner à découvrir un nouveau rituel dans lequel il va être un acteur d'une nouvelle cérémonie. Tel un nouvel acte d'une longue, très longue pièce de théâtre, chacune de ces nouvelles cérémonies apporte son lot de nouvelles histoires symboliques, avec de nouveaux personnages, de nouveaux rebondissements, de nouvelles surprises... qui offrent autant de nouvelles pistes de réflexion...



Le scénario en 33 actes de notre rite est d'une grande imagination et d'une grande profondeur : c'est un véritable livre de Sagesse. Mais je précise que l'efficacité initiatique de nos rituels ne peut être gagnée que s'ils provoquent un effet de surprise sur celui qui le vit pour la première fois. Il est alors hors de question, par respect pour la progression personnelle de nos membres, qu'ils le découvrent en préalable dans une émission de TV ou sur une vidéo qui circulerait sur YouTube... Au même titre qu'il ne nous viendrait pas à



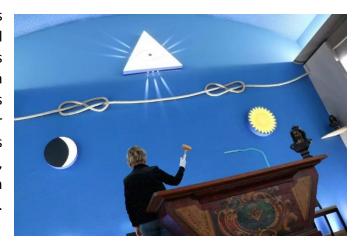
l'idée de dévoiler le contenu précis et surtout la fin d'un film à un ami avant qu'il n'aille le voir lui-même. Nous faisons d'ailleurs le serment de ne pas détruire l'effet de surprise dans la mise en scène et théâtralisation de nos rituels. Donc motus et bouche cousue sur la mise en scène de nos rituels et nos prétendus secrets maçonniques dont la presse et les nouveaux complotistes des temps modernes font leurs choux gras. Vous ne verrez donc jamais de film sur nos cérémonies. Notre secret est aussi simple que cela, c'est une démarche de respect.

L'autre secret concerne l'interdiction de dévoiler l'appartenance de nos membres à notre organisation sans leur consentement. Et c'est bien la moindre des choses! Dans cette assemblée il y a des personnes que vous connaissez, mais vous ne savez pas s'ils sont francs-maçons ou pas. Pouvez-vous expliquer cette obsession de certains à vouloir à tout prix connaître l'appartenance maçonnique de citoyens et dresser des listes de francs-maçons, ces mêmes listes qui ont fait dramatiquement basculer leurs vies sous le régime de Pétain? Il ne me viendrait, pour ma part, jamais à l'idée de demander à un membre d'une association (une équipe de rugby, un club de majorettes, une ONG, un parti politique, une association paroissiale ...) de me donner la liste et l'identité de ses membres! L'appartenance associative dont nous jouissons tous et pour laquelle



tant de démocrates, dont beaucoup de francs-maçons, se sont battus, cette liberté d'appartenance relève de la vie privée! Rajoutons que la démocratie est indissociable de l'idée de secret et du respect de l'intimité: je pense au secret de l'isoloir qui permet la liberté de vote, à la protection des correspondances et des courriers qui permet la libre circulation des idées, à la protection du domicile personnel qui permet de préserver l'intimité des foyers. Les premières mesures prises par les régimes autoritaires ou dictatoriaux sont toujours de vouloir

Nos loges sont des écoles — on y réfléchit - et les laboratoires d'un idéal — on y travaille pour un idéal que nous voulons rendre tangible dans la société. Dans nos temples-laboratoires, nous nous efforçons, grâce à nos rituels, à vivre concrètement notre utopie, dans l'espoir que, ce que nous avons appris à accomplir durant les tenues, puisse ensuite devenir réalité dans la société. On se dit que si nous y parvenons en loge, deux fois par mois, il n'y a objectivement pas de raison pour que nous n'y arrivions pas un jour dans la société. Oui, nous sommes des utopistes...Et alors ?!



Quelles sont alors nos utopies en mouvement?



- Vous l'avez compris, notre 1<sup>re</sup> utopie vécue concrètement en loge est celle de la mixité, ou plus exactement des mixités, avec un « s » : apprendre à travailler ensemble dans notre grande diversité, apprendre à se frotter à l'autre dans sa différence, apprendre à surmonter nos particularismes individuels, comprendre comme Rimbaud que « Je est un autre », affirmer comme Saint-Exupéry que « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ».
- Notre 2<sup>e</sup> utopie en mouvement est celle de la fraternité et de la solidarité en apprenant à respecter l'autre dans toutes ses dimensions, à l'écouter, à prendre soin de lui, à l'aider. Dans nos loges, chacun s'impose une vigilance de tous les jours pour s'assurer qu'aucun des membres ne se retrouve désemparé ou isolé dans les difficultés de la vie.



 Notre 3<sup>e</sup> utopie est celle de la laïcité en créant, via notre rituel, les conditions pour permettre à chacun de vivre dans nos loges, sans concession, la pleine et absolue liberté de conscience.



• Notre 4<sup>e</sup> utopie expérimentée en loge est celle de la démocratie : une loge est une cellule de mise en œuvre des règles d'une démocratie rêvée où chacun, placé au même niveau de droits et de devoirs après une période d'apprentissage, peut prendre tout type de responsabilités, des plus modestes au plus imminentes. Chacun, par son mérite et la confiance, c'està-dire le vote de ses Frères et Sœurs, peut se voir confier une mission pour se

mettre au service des autres et s'impliquer pour le collectif. Cette démocratie est en perpétuel

mouvement car nos mandats passagers sont régulièrement remis au vote des membres de l'atelier. Dans une loge, chacun apprend au fil des ans comment animer un collectif : élaborer un projet, faire circuler la parole, réunir et révéler des talents, résoudre les tensions et les conflits, faire respecter les règles, gérer les ressources, construire des mécanismes de solidarité, préserver et nourrir la mémoire, former les plus jeunes, engager les plus avancés à transmettre leurs connaissances... et céder leur place



quand ils ont fait leur temps... Si seulement les entreprises, les organisations, la vie politique en général, pouvaient s'inspirer de nos méthodes de gestion, j'ose dire de management, de groupes humains...

Notre 5e utopie vécue en loge est celle de l'internationalisme, cet internationalisme qui nous a permis, entre francs-maçons du DROIT HUMAIN de tous les continents, à nous mettre d'accord, via notre Constitution internationale, sur des buts, des principes et des règles communes, indépendamment de nos nationalités respectives et des frontières physiques qui nous séparent; un internationalisme vécu grâce à la langue commune que nous avons su créer, ensemble par nos rituels et leurs symboles qui forment un langage universel, que



chaque maçon comprend, où qu'il soit, quelles que soient ses compétences linguistiques. Le rituel est tel un espéranto pour librement échanger entre nous. Tous les 5 ans, l'assemblée générale de l'Ordre Maçonnique Mixte International Le DROIT HUMAIN se réunit avec des délégués venus du monde entier. La dernière a eu lieu en mai 2022 à Paris. C'est là où, dans toutes les langues (et notamment les 3 officielles de notre Ordre : le français, l'anglais et l'espagnol), c'est là où s'élabore notre démocratie interne à l'échelle de la planète. Chacun apporte alors le fruit de son travail de 5 ans sur un sujet commun que nous appelons la question internationale. Je vous lis celle de 2022 : Comment les enseignements de la Franc-Maçonnerie peuvent-ils contribuer à la liberté et à la justice dans notre société ? Question que les Frères et Sœurs du DROIT HUMAIN du monde entier se sont choisie pour y réfléchir ensemble. Notre internationalisme se vit aussi par des évènements communs, des visites libres dans les loges à l'étranger pour des moments partagés. Savoir que, partout où nous pouvons aller dans



le monde, un Frère ou une Sœur du DROIT HUMAIN, que nous ne connaissons pas encore, pourra nous accueillir comme si nous étions des amis de 30 ans... Savoir cela est une expérience extraordinaire. Par notre Ordre, nous pouvons nous vivre comme de véritables citoyens du monde et faire vivre ce qu'Euripide proclamait 4 siècles avant notre ère « Partout dans les airs, l'aigle est chez lui ; sur toute la terre, l'homme noble est dans sa patrie » ou encore Socrate proclamant quant à lui « Je ne suis ni d'Athènes ni de Corinthe, je suis Citoyen du Monde ».

Certes, dans notre loge, laboratoire d'utopies, notre mixité, notre laïcité, notre fraternité et notre solidarité, notre démocratie, notre internationalisme ne sont pas parfaits; mais, dans nos limites personnelles, nous tâchons de faire de notre mieux et de toujours nous perfectionner. A chaque jour, à chaque tenue suffit sa peine...Autrement dit, petit à petit, l'oiseau fait son nid...

En nous efforçant de travailler en loge avec sagesse, avec la force de nos convictions et la beauté de nos intentions, notre rituel peut nous conduire à mettre de la joie dans les cœurs, de l'amour parmi les êtres humains et à faire le vœu que la paix règne sur la terre. Sommes-nous des utopistes ? Oui, et alors ?!



instant de pure grâce, nous appelons l'égrégore...C'est un bon départ non ? Cela nous donne



concrètement la force et la confiance pour croire que l'humain est perfectible, que le progrès de l'humanité n'est pas un vain mot. Notre franc-maçonnerie au DROIT HUMAIN est une école de l'optimisme, l'optimisme qui peut remuer des montagnes parce que nous avons foi en l'Humain.

De ces loges, laboratoires d'utopies, chaque franc-maçon du DROIT HUMAIN va s'emparer de quelques idées nouvelles et réflexions originales et les faire vivre, à sa manière, à son rythme, dans ses entourages respectifs, sans forcément dire à son environnement personnel que ces idées sont, en partie, le fruit d'une

longue maturation de conversations initiées en loges. Nos réflexions collectives prennent aussi la forme de publications que la Fédération française du DROIT HUMAIN offre au soin de tout un chacun qui veut bien s'en emparer. Ces publications sont aisément accessibles en quelques clics sur notre site internet. Elles traitent de bioéthique, de problématiques européennes, de perspectives sociétales, de laïcité, d'histoire, des droits humains, etc. Elles sont notre contribution au débat public.



Je vous cite, en vrac, quelques thèmes de ces publications :

- À quelles conditions peut-on ou doit-on obéir aux lois ?
- Quelles réponses apporter aux comportements d'incivilités ?
- Mimétisme de la pensée et du comportement face aux médias
- L'intelligence artificielle : risques et opportunités
- L'évolution des structures familiales
- Les nanotechnologies
- La médecine du cerveau, à la croisée des chemins entre corps et pensée. Quels enjeux éthiques
- Risques et dérives des tests génétiques disponibles sur internet
- Comment lutter contre les radicalisations ?
- Comment penser la laïcité en Europe ?
- Islam et laïcité
- Bien vieillir
- La fin de vie assistée



Maintenant, par la diversité, la mixité, le cosmopolitisme et le progressisme que nous incarnons, il est clair que les Frères et Sœurs du DROIT HUMAIN sont de vrais originaux dans le paysage maçonnique national et mondial. Même si nous nous retrouvons sur l'essentiel, bons nombres de francs-maçons ont des idéaux sensiblement différents du nôtre, qu'ils mettent en œuvre avec d'autres méthodes, d'autres rites...



•••

- Certaines Grandes Loges imposent par exemple l'obligation de croyance en Dieu. Au DROIT HUMAIN, toutes les options métaphysiques sont les bienvenues.
- Quelques obédiences n'ont aucune dimension internationale ou quand elles en ont, ce ne sont parfois que des filiales à l'étranger de leurs structures françaises. Il n'y a aucune notion de « filiales » au DROIT HUMAIN: notre essence et notre organisation sont cosmopolites. Bien que le DROIT HUMAIN ait pris naissance en France, la Fédération que je dirige a été créée il y a 100 ans, bien après celle, la toute première, née aux États-Unis.
- Certaines obédiences se refusent à nous reconnaître simplement comme francs-maçons et ne nous permettent pas de participer à leurs tenues. Nous les accueillons pourtant dans nos loges où ils prennent souvent grand plaisir à nos travaux...
- Les membres de certaines autres obédiences ne veulent travailler qu'entre hommes, d'autres qu'entre femmes, une des grandes obédiences de France ne s'est ouverte, en partie seulement, à la mixité de genres, il n'y a que quelques années, en 2010, soit 237 ans après sa création en 1773.

Depuis la fin du 19e siècle, une loge non mixte au DROIT HUMAIN serait un nonsens, serait impossible. La question de la mixité, chez nous, est pleinement
réglée depuis 140 ans. Depuis 1882, c'est une non-question, un non-débat,
c'est une simple réalité. D'ailleurs, dans nos loges, nous ne travaillons pas
entre hommes et femmes, nous travaillons plus largement, plus
inclusivement, entre « êtres humains », sans nous soucier du genre de nos
membres francs-maçons, non pas pour nier nos spécificités sexuelles, loin de
là, nous savons les reconnaître et les respectons toutes, mais pour les
dépasser et nous concentrer sur notre essence humaine commune, cette
essence qui nous réunit tous.

Vous avez compris de mes propos, je l'espère, ce qu'est la Franc-Maçonnerie du DROIT HUMAIN au XXIe siècle dans le paysage maçonnique global. Ce que nous sommes aujourd'hui, et la manière dont nous vivons notre engagement maçonnique est le fruit de l'histoire. J'aurais pu commencer ma conférence par l'histoire du DROIT HUMAIN, je vais plutôt clore cette conférence par l'histoire, car cette histoire est encore bien vivante et vivifiante pour tous nos membres ; c'est elle qui nous guide et nous inspire encore.

DERATION FRAN

La création du DROIT HUMAIN a été un coup de tonnerre dans le ciel bleu de la maçonnerie masculine du 19<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle était une véritable transgression du « *No Women/ pas de femmes* » en vigueur à l'époque. Notre approche est depuis ses origines transgressive, visionnaire, impertinente, iconoclaste, et c'est ainsi que nous concevons encore notre contribution au Progrès de l'Humanité.

Au DROIT HUMAIN, dès sa création, la mixité, l'internationalisme et la liberté absolue de conscience ont été au cœur de son projet. Par son audace, ses transgressions au 19<sup>e</sup> siècle, le DROIT HUMAIN est ainsi resté longtemps un perturbateur dans la franc-maçonnerie.

Je vais vous raconter, brièvement, l'histoire du DROIT HUMAIN...Remettons-nous dans le contexte de l'époque...

La Révolution française est encore proche et les « idées de 89 » sont restées vivantes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, ni la société, ni la législation n'ont accordé aux femmes des droits identiques à ceux des hommes. C'est dans ce contexte que se placent Maria Deraismes et la fondation du DROIT HUMAIN, ce titre englobe toute l'humanité. Dans le Code civil 1804 : la femme est une mineure placée sous l'autorité du mari. La franc-maçonnerie d'alors reflète l'attitude profane qui relègue la femme aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants qu'elle a pour mission de mettre au monde.





Cette franc-maçonnerie qui se dit héritière des bâtisseurs médiévaux semble ignorer que, parmi ceux-ci, il y avait des femmes. Pour arriver à l'initiation de

la 1<sup>re</sup> femme, il aura fallu la rencontre de quelques Frères courageux, prêts à un changement révolutionnaire et la personnalité exceptionnelle d'une femme: Maria Deraismes. C'était une intellectuelle très érudite, une

féministe militante, une éminente oratrice. Elle menait le combat des droits de l'enfant et de l'émancipation féminine, sans jamais, exprimer d'opposition au sexe masculin, considérant que « l'homme et la femme sont faits du même limon et animés du même souffle », disait-elle. Les obédiences maçonniques l'invitaient pour faire des conférences qui faisaient salle comble. Des Frères ont alors soulevé la question de l'éventualité de l'initiation des femmes. Mais les francs-maçons de l'époque ne semblaient pas prêts pour le changement.



Parmi ces Frères courageux et prêts pour ce changement révolutionnaire qu'était l'initiation d'une femme, il y avait une autre personnalité hors norme : Georges Martin. C'était un médecin, et franc-maçon bien sûr ; c'était un homme très engagé politiquement : il était conseiller municipal à Paris puis sénateur, et très engagé socialement également : il soignait indifféremment riches et pauvres sans s'occuper du versement des honoraires. Il défendait ardemment ses idées pour le triomphe de la Vérité, vérité qu'il appelle Justice, et la Justice pour lui, c'est l'égalité de l'homme et de la femme, l'égalité de tous les êtres humains, c'est le DROIT HUMAIN. Ces deux personnalités évidemment se rencontrent et Maria Deraismes est initiée le 14 janvier 1882.





Elle dit dans son discours d'initiation: "La porte que vous m'avez ouverte ne se refermera pas sur moi, et toute une légion me suivra. Vous avez fait preuve, mes Frères, de sagesse et d'énergie. Par vous, un préjugé est vaincu. Sans doute, vous êtes une minorité, mais une minorité glorieuse, à laquelle bientôt sera forcée de se rallier la majorité des loges ». Et elle conclut son discours par "La Franc-Maçonnerie deviendra une école où se formeront les consciences, les caractères, les volontés, école où l'on se persuadera que la solidarité n'est pas un vain mot, pas une théorie fantaisiste, mais une réalité, c'est-à-dire une loi naturelle inéluctable suivant laquelle tout individu a autant intérêt à accomplir ses devoirs qu'à exercer ses droits. Vous préparerez ainsi les matériaux d'une véritable démocratie."

Partageant le même idéal, Maria Deraismes et Georges Martin fondent, onze ans plus tard, le 4 avril 1893, la 1<sup>re</sup> loge mixte son titre distinctif est Le DROIT HUMAIN. Nous célébrons donc nos 130 ans tout au long de l'année en cours. L'Ordre Maçonnique Mixte International ne s'est pas constitué d'un seul coup car cela n'a pas été facile pour le DROIT HUMAIN qui a bousculé toutes les habitudes en vigueur à l'époque, dont la mixité et l'internationalisme qui apparaissent dans le titre de la nouvelle obédience : Ordre Maçonnique Mixte International LE DROIT HUMAIN.



Les principes constitutionnels : égalité des êtres humains, justice sociale sur toute la terre, comme je vous l'ai déjà dit plus tôt tolérance véritable qui ne se peut se fonder que sur la laïcité : laïcité dans son sens le plus large c'est-à-dire luttes contre les inégalités, contre les exclusions et contre l'injustice ; c'est le principe qui permet le développement de l'autonomie, de l'exercice de l'esprit critique pour chacun. La laïcité garantit la neutralité de l'État afin qu'il respecte les origines, les cultures, les religions et les valeurs de chacun sans accorder de privilèges à aucune d'entre elles.

En résumé, notre histoire est une histoire de courage, de radicalité et de transgression.

En conclusion, je voudrais néanmoins dire, après avoir souligné notre spécificité, que la diversité du paysage maçonnique français permet, à celui ou à celle qui souhaite entrer en franc-maçonnerie, de trouver ce qui conviendra le mieux à sa sensibilité. J'espère, chers amis, que j'ai pu un peu éclairer votre lanterne sur ce qu'est le DROIT HUMAIN. Mais il y a encore tant de choses à dire. Et je vous laisse les découvrir quand vous nous rejoindrez... et vous verrez que, au fur et à mesure que vous ouvrirez des portes, d'autres s'ouvriront encore, et ainsi de suite.

C'est une quête sans fin, stimulante, passionnante, exaltante dont on ne peut pas se lasser...

Amande Pichegru

Président du Conseil National

Grand Maître National de la Fédération
française du DROIT HUMAIN

c. Lichel.



www.droithumain-france.org